INRA.ESR. REN. JLB n°6
452722

Institut National de la Recherche Agronomique
Station d'Economie Rurale de Rennes

LE COMPORTEMENT FINANCIER DES EXPLOITANTS AGRICOLES en EURE-et-LOIR et en ILLE-et-VILAINE

Jean-Louis BRANGEON, Yves LEON, Pierre RAINELLI

(Novembre 1969)

Cet article reprend les éléments essentiels d'une étude réalisée par les auteurs et publiée sous le titre "Résultats d'une enquête sur le financement en 1965 des exploitations agricoles d'Ille-et-Vilaine et d'Eure-et-Loir. CREP-INRA - Août 1969 - 99 pages.

INTRODUCTION

1) PRESENTATION DE L'ENQUETE

L'explication des circuits et des mécanismes de financeme de l'agriculture est liée à l'analyse du comportement des agriculteu et des autres agents qui participent au financement de cette activit face à l'épargne, l'emprunt et l'investissement. Ces comportements s en relation avec la dimension et l'orientation technico-économique d exploitations, le montant et la structure des capitaux réels utilisé les modes de faire-valoir, le niveau de revenu, l' âge de l'exploita la taille de la famille... L'étude des mécanismes financiers, l'élab ration de modèles explicatifs et prévisionnels nécessitent de précis les relations entre les variables et les comportements financiers.

Dans ce domaine les informations sont rares, aussi les r seignements détaillés apportés par l'enquête lancée en 1966 par le C de Recherche Economique sur l'Epargne sont-ils précieux. Réalisée av la collaboration de l'INSEE, cette enquête est basée sur deux échant lons aléatoires de ménages d'exploitants agricoles (95 en Ille-et-Vi et 87 en Eure-et-Loir). Elle précise, pour l'année civile 1965, les caractéristiques structurelles et financières des unités ménage-entrep et décrit leur épargne.

Cette enquête bénéficie des enseignements apportés par un enquête-pilote, de même conception générale, lancée par le C.R.E.P. 1962-63 sur un échantillon non représentatif de 450 agriculteurs (1) En effet, les méthodes d'interviews (époque, périodicité) et de cont (tests de cohérence) déjà expérimentées en 1962-63 se sont révélées nouveau efficaces. Le taux de refus rencontré a également été faible ce chiffre a été nettement abaissé en Ille-et-Vilaine par la distri d'une indemnité aux enquêtés.

Tableau 1 - Strates de surface et taux de sondage

	Ille-et-Vilaine		Eure-et-Loir	
	Taille de la strate	Taux de sondage	Taille de la strate	Taux de sondage
Strate I	S < 10 ha	1/700	S < 20 ha	1/150
Strate II	10 < S < 20	1/350	20 < S < 50	1/100
Strate III	S > 20	1/175	2 > 50 ha	1/50

(1) cf. à ce sujet "L'épargne des agriculteurs" - Consommation (3) juillet-septembre 1967 - pp. 3-38.

Comme celle de 1962-63, cette enquête est de type "ponctuel", il est par conséquent nécessaire de définir les limites que ce caractère impose aux résultats. Il conduit en effet à négliger par la force des choses, la dimension dynamique des données, dimension particulièrement importante lors de l'étude de comportements directement liés au niveau du revenu agricole. Celui-ci variant considérablement d'une année à l'autre, seules des observations répétées sur plusieurs années permettent de faire la part des facteurs conjoncturels qui affectent le comportement financier de l'exploitant et de déterminer le plan d'accumulation d'épargne dont la connaissance permet d'expliquer telle ou telle attitude "instantanée".

D'un autre côté, malgré le tirage aléatoire de l'échantillon la représentativité n'est pas assurée convenablement pour le critère âge du chef d'exploitation, cela essentiellement dans les petites exploitations (moins de 10 ha en Ille-et-Vilaine, moins de 20 ha en Eure-et-Loir). Des sous-estimations importantes (de l'ordre de 30 à 50 %) dans les chiffres concernant la valeur de la production végétale et l'encours au crédit agricole mutuel ont été constatées grâce à des comparaisons entre les résultats de l'échantillon extrapolé et les grandeurs globales notées au niveau du département. Il n'a pas été possible de répartir cet écart entre l'erreur aléatoire et les erreurs d'observations mais une tentative de redressement de l'échantillon a montré que les erreurs d'observation étaient très importantes, ce qui peut s'expliquer par le mode d'enquête utilisé, qui fait appel à des reconstitutions basées sur la mémoire et sur des documents comptables, et par l'ancienneté de la base employée (Recensement Général Agricole de 1955). Les biais observés paraissant du même ordre dans les deux échantillons, une comparaison entre strates et entre échantillons reste valable, alors que le niveau des valeurs absolues est sujet à caution.

2) CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

a) Structures de production

La surface moyenne des exploitations est quatre fois plus grande en Eure-et-Loir qu'en Ille-et-Vilaine ; l'importance de la main-d'oeuvre s'établissant dans l'un comme dans l'autre cas autour de 2,2 PAT par exploitation, chaque travailleur dispose de 6 ha SAU en Ille-et-Vilaine contre 21 en Eure-et-Loir.

L'analyse de la répartition des chefs d'exploitation selon leur âge et la taille de leur exploitation a donné les résultats suivants. En Eure-et-Loir, les chefs d'exploitation sont relativement jeunes puisque 17 % ont moins de 35 ans, et 54 % moins de 50 ans, alors qu'en Ille-et-Vilaine les classes d'âge élevé ont un grand poids dans l'échantillon (10 % ont moins de 35 ans, 36 % ont moins de 50 ans). Une comparaison entre les données des échantillons et les données globales, calculées en 1965, fait apparaître une distorsion entre les premières et leur base,

distorsion accentuant l'importance des jeunes en Eure-et-Loir (dans les exploitations de moins de 20 ha), des exploitants âgés en Ille-et-Vilaine (dans les exploitations de moins de 10 ha). Il y aura lieu de tenir compte de ce fait lors de l'analyse du comportement financie

En ce qui concerne les modes de faire-valoir, les exploitations d'Ille-et-Vilaine se répartissent en moyenne à peu près également entre fermage et faire-valoir direct ; en Eure-et-Loir, le fermage domine (77 % du nombre des exploitations) et son importance s'accroît avec la taille des exploitations.

b) Orientation et dimension économique des exploitations

Les exploitations d'Ille-et-Vilaine sont nettement orienté vers les productions animales (les produits animaux représentent 83 % la valeur de la production finale), alors que celles d'Eure-et-Loir sont des exploitations essentiellement céréalières (76 % de la valeur de la production est d'origine végétale).

Tableau 2 - Evaluation de la valeur du Revenu Agricole Brut des exploitations de l'échantillon.

	Ille-et-Vilaine			Eure-et-Loir		
	RAB/Expl.	RAB/ha SAU	RAB/PAT	RAB/Expl.	RAB/ha SAU	RAB
S I	5 200	870	2 790	12 200	600	6
S II	11 900	800	5 150	24 200	710	12
S III	18 600	740	7 150	72 800	730	22
Moyenne ttes strat.	10 300	800	4 640	33 700	700	14

La sous-évaluation constatée de la valeur de la productio finale, affectant le niveau du revenu agricole brut, il ne faut par co quent pas attacher trop d'importance aux valeurs absolues, mais s'int resser plutôt aux niveaux relatifs de revenus.

La grande différence de taille existant entre les exploit d'Ille-et-Vilaine et d'Eure-et-Loir se traduit par un RAB par exploit trois fois plus élevé en Eure-et-Loir qu'en Ille-et-Vilaine. Les orie tions respectives des systèmes de production expliquent la supériorit légère de l'Ille-et-Vilaine, en ce qui concerne la valeur du RAB par SAU, sur l'Eure-et-Loir dont les exploitations pratiquent des spécula plus extensives. Il en va autrement pour le RAB par travailleur où l' et-Loir, dont la productivité du travail est très importante, dépasse largement l'Ille-et-Vilaine.

Les résultats fournis par cette enquête concernent le pat moine et l'endettement des exploitants, les revenus, l'épargne, les i tissements et leur financement.

I- LE PATRIMOINE, LA STRUCTURE FINANCIERE ET L'ENDETTEMENT

L'analyse des différents aspects du patrimoine est menée à partir des bilans de l'entreprise et du ménage établis au 31 décembre 1965. La distinction entre entreprise et ménage, bien que conventionnel a été tentée. Mais, pour tenir compte de la réalité, l'étude de l'entit entreprise-ménage a été également effectuée.

A - LE PATRIMOINE DES MENAGES ET LE PATRIMOINE DES EXPLOITATION

1) Le patrimoine des ménages

Celui-ci inclut les biens fonciers appartenant à un des mem du ménage mais loués à d'autres agents, les bâtiments d'habitation occu les véhicules de tourisme, les biens de consommation durables ainsi que totalité des actifs financiers.

Dans le tableau 4 se trouvent les chiffres relatifs à l'actif des ménages des deux départements par strate. Assez logiquement il apparaît que l'actif augmente quand la taille des exploitations s'ac croit. Toutefois, la 2è strate d'Eure-et-Loir est caractérisée par un patrimoine anormalement faible, dû à l'importance négligeable des biens possédés hors de l'exploitation. Cette catégorie d'actifs est d'ailleur prépondérante dans le total, puisqu'elle représente 54 % en Eure-et-Loi contre 73 % en Ille-et-Vilaine.

Tableau 4 - Montant du patrimoine par ménage selon les types d'actifs (en valeur absolue et en pourcent de l'actif total)

		Biens réels hors exploitation		Biens durables et véhicules		Actions, obligations Caisse d'Epargne		Actif liquide		Actif total	
		val. abs.	%	val. abs.	%	val. abs.	%	val. abs.	%	val. abs.	%
I & V	S I	3480	64,8	625	11,6	325	6,1	937	17,5	5367	100
	S II	9293	59,9	2257	14,5	618	4,0	3345	21,6	15513	100
	S III	47913	84,2	3900	6,9	1042	1,8	4054	7,1	56909	100
	Toutes strates	13401	73,1	1869	10,2	570	3,1	2486	13,6	18326	100
E & L	S I	24468	74,7	1892	5,8	1078	3,3	5291	16,2	32729	100
	S II	3466	20,1	2650	15,4	3691	21,4	7414	43,1	17221	100
	S III	52006	54,7	7806	8,2	14229	15,0	21025	22,1	95066	100
	Toutes strates	23588	54,0	3824	8,8	5749	13,2	10475	24,0	43636	100

En ce qui concerne la part des placements financiers et d actifs liquides, il apparaît au contraire une nette prédominance en Eure-et-Loir par rapport à l'Ille-et-Vilaine, le pourcentage de ces d postes atteignant 37 dans le premier cas, contre 17 dans l'autre. Cec tendrait à montrer la faible monétarisation de l'agriculture d'Ille-e Vilaine.

Face à l'actif du ménage, il est intéressant de mettre en parallèle les dettes du ménage en regroupant les postes selon le degr d'exigibilité, ainsi que cela a été fait dans le tableau 5.

Tableau 5 - Montant des dettes des ménages, total en valeur absolue p ménage, et répartition en pourcent selon le degré d'exigi

		< 18 mois	18 mois à 5 ans	⩾ 5 ans	indéterminée	Total en %	Total val. abs.	Monta des de en % de l'a
I & V	S I	100	-	-	-	100	24	0,0
	S II	29,1	5,7	8,1	57,1	100	416	2,7
	S III	61,3	-	38,7	-	100	1 936	3,4
	Toutes strates	50,9	2,0	27,3	19,8	100	512	2,8
E & L	S I	100	-	-	-	100	3 782	11,5
	S II	2,2	-	97,8	-	100	3 104	18,0
	S III	8,7	10,8	80,5	-	100	498	0,5
	Toutes strates	61,0	3,2	35,8	-	100	2 110	4,8

Le tableau 5 montre un endettement moyen des ménages d'Eu et-Loir plus important qu'en Ille-et-Vilaine, ceci aussi bien en vale absolue qu'en rapportant le montant du passif à l'actif. Il est à rem quer que ce montant va croissant en valeur absolue lorsqu'on passe de petites entreprises aux grandes entreprises en Ille-et-Vilaine, alors que dans l'autre département c'est l'inverse. Il semblerait que l'aug tation de taille, dans le premier cas, se traduise par un plus grand dettement (essentiellement à long terme). A l'inverse, dans le second l'augmentation de taille a pour effet une diminution de l'endettement l'essentiel de celui-ci se déplaçant également du court terme vers l long terme. On peut penser qu'en Eure-et-Loir le revenu augmente suff ment, quand on passe des petites aux grandes exploitations, pour que l'achat des biens du ménage puisse se faire sans avoir recours à l'e prunt.

Pour mieux cerner cette question, il est nécessaire de ra procher le capital d'autres variables (revenu, épargne, investisseme Toutefois, il faut considérer le capital dans son ensemble ménage et

entreprise. C'est pour cette raison que l'étude du rapport entre acti et passif du ménage seulement, compte tenu des conventions adoptées, n permet pas de tirer des conclusions.

2) Le patrimoine des entreprises

Le patrimoine des entreprises comprend les terres possédée par le ménage et exploitées en faire-valoir direct ainsi que les bâtiments d'exploitation dont la valeur est en général confondue avec cell des terres et celle des améliorations foncières dans le poste capital foncier. On trouve en outre les installations fixes estimées avec le m tériel, les véhicules, le cheptel vif, les stocks végétaux, les parts coopératives et du crédit agricole, ainsi que les sommes à recevoir. N'ont pas été pris en compte les éléments incorporels tels que le droi au bail. Le tableau n° 6 regroupe les divers actifs retenus.

La structure en pourcent du total des actifs montre l'impor tance considérable du capital foncier qui représente près de la moitié de l'actif total en Ille-et-Vilaine et plus de 60 % en Eure-et-Loir. O constate qu'en Ille-et-Vilaine, la part relative du foncier diminue qu la taille des exploitations augmente. Cela vient de ce que plus les exploitations sont petites plus la proportion qui est en faire-valoir direct est importante : 47,6 % de la SAU dans la strate I, 33,4 % dans la strate II et 27,8 % dans la strate III. D'autre part, quand la tail des exploitations s'accroît, la mécanisation se manifeste avec plus d'i tensité.

Tableau 6 - Montant de l'actif par exploitation et répartition en % du

		Capital foncier	Matériel instal.	Véhi-cules	Cheptel vif	Stocks végét.	Parts de coop.CAM	Sommes à recevoir	Total %	Total Val.
I & V	S I	66,8	1,9	0,9	25,6	2,3	2,4	0,1	100	34
	S II	45,2	13,1	2,7	34,3	4,8	0,3	0,1	100	72
	S III	40,2	12,2	2,1	39,0	5,6	0,7	0,2	100	106
	Total	48,6	10,4	1,9	33,7	4,4	0,8	0,2	100	62
E & L	S I	56,0	12,7	2,9	21,0	5,8	0,6	1,0	100	81
	S II	62,4	15,7	1,4	9,4	8,6	1,9	0,6	100	136
	S III	61,9	19,2	1,4	4,6	10,6	1,5	0,8	100	480
	Total	61,3	17,5	1,6	7,8	9,5	1,6	0,7	100	213

Toutefois, ces observations ne sont pas valables en Eure-et Loir où la part du foncier ne se modifie pas sensiblement lorsqu'on cha ge strate. Si la strate I de ce département a une proportion inférieur à la moyenne toutes strates, ceci tient à ce que les petites exploitati ont un cheptel vif très important par rapport aux grandes exploitations

orientation presque uniquement céréalière. Cette orientation se manife également à travers la part des stocks végétaux dans le capital total. La différence que l'on constate dans l'importance relative du foncier e Ille-et-Vilaine -où la part de faire-valoir direct toutes strates est de 31,5%- et en Eure-et-Loir -où la part de faire-valoir direct est d 23,7 %- tient uniquement à l'écart qui existe dans les prix de l'hecta de terre. La valeur de l'hectare est environ 50 % plus élevée en Eure-et-Loir qu'en Ille-et-Vilaine (1).

En ce qui concerne le passif, on ne présentera que peu d'o vations, un paragraphe étant entièrement consacré à l'étude de l'endet ment. Dans le tableau 7 sont regroupés, selon leur degré d'exigibilité emprunts et dettes de l'exploitation.

Tableau 7 - Emprunts et dettes des exploitations - Montant total par exploitation en valeur absolue et répartition en pourcent selon le degré d'exigibilité.

		Emprunts dont la durée est					Total	
		< 18 mois	18 mois à < 5ans	5ans à <15ans	≥ 15ans	indéterminée	en %	V a
Ille-et-Vilaine	S I	17,5	8,0	48,1	26,4	-	100	2
	S II	9,2	3,7	70,8	10,9	5,4	100	6
	S III	4,2	18,2	59,8	13,0	4,8	100	12
	Total	8,7	9,7	63,1	14,2	4,3	100	5
Eure-et-Loir	S I	3,2	-	75,7	12,0	9,1	100	17
	S II	13,8	2,1	18,0	31,8	34,3	100	17
	S III	23,2	4,4	45,2	16,2	11,0	100	86
	Total	18,3	3,3	44,6	18,6	15,2	100	36

Il apparaît très nettement, à partir du tableau 7, que le montant total des dettes par exploitation croît quand la taille augmen D'autre part, bien que cela ne soit pas toujours vérifié, il semble qu les petites exploitations aient une plus forte proportion de dettes à plus de 5 ans que les grandes (53 % en Eure-et-Loir, contre 77 % en Il et-Vilaine).

(1) L'écart est du même ordre lorsqu'on examine les résultats de l'enq annuelle du Ministère de l'Agriculture (Cf. Le prix des terres agricol en 1965. Statistique Agricole - suppl. "Série Etudes", n° 22, février 1 p. 143 et 145). Toutefois, les prix déclarés par les agriculteurs sont légèrement plus élevés que ceux de l'enquête.

B - ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIERE DE L'ENSEMBLE ENTREPRISE-MENAG

Une étude de la structure du bilan des exploitants offre intérêt certain en vue de déterminer la situation financière ainsi qu le comportement des entrepreneurs agricoles. Mais, pour qu'une telle étude soit significative, il est nécessaire d'examiner non seulement bilan de l'entreprise, mais aussi celui de l'entité entreprise-ménag Il est évident que l'agriculteur, lorsqu'il prend une décision relati à un investissement, ou à un emprunt, considère l'ensemble de l'acti l'ensemble des dettes, les revenus de son entreprise (passés ou futur et les revenus d'origine non agricole.

Par rapport au bilan de l'entreprise et par rapport au b du ménage, l'analyse des résultats par poste en valeur absolue concer l'actif et le passif de l'ensemble entreprise et ménage n'apporte que d'éléments. Il est plus intéressant d'étudier la situation financière exploitants agricoles à l'aide des ratios comptables usuels. Grâce à rapports caractéristiques, on peut avoir une image, à un moment donné la situation financière des exploitants agricoles. De tels ratios, s' étaient établis fréquemment, pourraient servir de référence lors des études de gestion des exploitations.

Pratiquement, le nombre de ratios que l'on peut établir e limité, car on ne dispose pas des données complètes permettant d'éval le capital circulant. Aussi, n'a-t-on pas calculé de ratios de liquid Dans le tableau 8, ont été établis, à la fois pour l'entreprise et l' semble entreprise-ménage, les ratios :

- de financement des immobilisations: capitaux permanents (emprunts à long terme + fonds propres) sur immobilisations (capital foncier, installation, matériel, biens durables, cheptel vif, véhicul

- d'autonomie financière ou de solvabilité : rapport capi propres sur total des dettes ;

- d'endettement à long terme et moyen terme : capitaux pe nents sur dettes à long et moyen terme (les emprunts dont la durée es indéterminée sont inclus dans le dénominateur) ;

- de rapport en pourcent entre les dettes à court terme (c'est-à-dire à moins de 18 mois) et les dettes à plus de 18 mois, y pris celles dont la durée est indéterminée.

Le ratio de financement des immobilisations (a), appliqué seules entreprises, montre que les immobilisations ne sont pas financé intégralement par les capitaux permanents, et ce, dans presque tous le cas. Il semblerait donc que certaines immobilisations soient financées par du court terme. Ceci ne présente pas d'inconvenient, et n'est pas étonnant. En effet, dans les immobilisations se trouve tout le cheptel vif dont une partie non négligeable est assimilable à du capital circu Mais inversement, les valeurs en terre ont été omises, faute d'élément suffisants pour les évaluer. Il est toutefois probable que ces valeurs en terre sont moins importantes que la part du cheptel vif non immobil

D'autre part, on constate, pour l'entité ménage-entreprise, que le rati est toujours supérieur à 1 et plus élevé en Eure-et-Loir qu'en Ille-et-Vilaine. Ainsi, les immobilisations sont bien couvertes par les capitau permanents.

Tableau 8 - Quelques ratios exprimant la structure financière de l'entr prise (E) et de l'ensemble entrepreise-ménage (E-M)

		a		b		c		d	
		E	E-M	E	E-M	E	E-M	E	E-
Ille-et-Vilaine	S I	1,00	1,04	14,1	16,3	19,9	23,1	1,3	1,
	S II	0,97	1,08	10,7	12,3	13,2	13,4	3,2	3,
	S III	0,96	1,05	7,65	10,9	10,8	13,3	-	2,
	Total	0,98	1,06	10,1	12,4	13,4	16,4	1,7	2,
Eure-et-Loir	S I	0,94	1,07	3,8	4,5	4,8	6,6	-	-
	S II	1,03	1,16	6,8	7,4	8,6	8,5	3,8	3,
	S III	0,97	1,14	4,6	5,5	7,1	7,8	12,2	11,
	Total	0,98	1,13	4,9	5,7	7,0	8,3	8,3	8,

a) Capitaux permanents sur immobilisations
b) Capitaux propres sur total des dettes
c) Capitaux permanents sur dettes à moyen et long terme
d) Rapport en % entre dettes à court terme et les autres dettes

L'analyse du rapport entre capitaux propres et total des dettes (b) indique une situation financière de l'agriculture très à l'ai particulièrement en Ille-et-Vilaine. Dans ce département, on constate ur diminution du rapport quand la taille augmente. Pour l'Eure-et-Loir, il semblerait que la signification de l'évolution de ce rapport soit diffé En Ille-et-Vilaine, le ratio élevé traduit une faible ouverture de l'exp tation vers l'extérieur, l'endettement reflétant un certain dynamisme. Quand la taille augmente, l'agriculteur hésite moins à s'endetter pour s'équiper. A l'inverse, en Eure-et-Loir, l'augmentation du ratio pourrai indiquer que l'accroissement de superficie permet aux exploitants de s'é per ou de s'agrandir avec, proportionnellement, un appel moins important capitaux extérieurs. Là aussi, l'ensemble ménage-entreprise présente des ratios plus élevés que l'entreprise seule.

Pour le rapport entre capitaux permanents et dettes à moyen long terme (c), on pose pour principe général (1) qu'il ne doit pas être inférieur à 2. On voit, en ce qui concerne les échantillons étudiés, que l'on reste bien au-dessus de ce seuil, puisque le rapport le moins élevé est de 4,8. Comme pour le précédent ratio, on constate une différence du

(1) DEPALLENS (G.) - Gestion financière de l'entreprise - Sirey - 3è édition 1967 - p. 181.

simple au double entre les deux résultats toutes strates, avec une dim nution quand la taille augmente en Ille-et-Vilaine, et une tendance à l'augmentation en Eure-et-Loir. L'explication est la même que précéden étant donné la part prépondérante des capitaux propres dans les capita permanents. De même, les ratios sont plus élevés quand on étudie de fa conjointe l'entreprise et le ménage.

Le rapport entre dettes à court terme et autres dettes (d) montre la part réduite de l'endettement à court terme. Cette proportio paraît faible, surtout en Ille-et-Vilaine, même si on admet que l'agri culture, qui est caractérisée par une forte immobilisation des capitau et une vitesse de rotation peu élevée, doit avoir un mode de financeme où prédominent les emprunts longs. L'industrialisation de l'agricultur se manifeste, entre autres, par un accroissement de la vitesse de rotat des capitaux, et donc par une fraction croissante d'emprunts à court t En ce sens, l'agriculture d'Eure-et-Loir est beaucoup plus avancée que celle d'Ille-et-Vilaine, ce que confirment les résultats toutes strate du tableau 9 exprimant la vitesse de rotation des capitaux. Le taux de rotation élevé de la strate I d'Ille-et-Vilaine semble dû au fait qu'o est en présence d'un type d'exploitation peu mécanisée. Le montant tot du capital immobilisé est faible, la combinaison productive est surtou à base de travail. Ainsi les capitaux peu importants font l'objet d'un utilisation relativement intense. En ce qui concerne le montant moyen capital par exploitation de la strate I, on constate qu'il est 3,7 foi moins important que dans la strate II.

Tableau 9 - Vitesse de rotation des capitaux (rapport entre la product finale et le capital d'exploitation).

	S I	S II	S III	Toutes strates
Ille-et-Vilaine	0,93	0,59	0,56	0,63
Eure-et-Loir	0,83	1,15	1,14	1,09

C - L'ENDETTEMENT DES EXPLOITANTS AGRICOLES

On étudiera l'origine et l'objet des prêts, puis on cherch à caractériser la relation entre l'endettement et les autres facteurs.

1) Origine et objet des prêts

La proportion d'exploitants non endettés qui figure dans l tableau 10 donne une idée de la diffusion du crédit dans l'agriculture Le taux de diffusion pour l'exploitation est plus important en Eure-e Loir qu'en Ille-et-Vilaine, et il s'accroît avec la surface. En Ille-e Vilaine, dans la strate I, environ 1 agriculteur sur 2 n'a pas de det ni d'emprunt pour son exploitation ; dans la strate III, 1 sur 4.

En Eure-et-Loir, cette proportion est du même ordre dans la strate I et elle s'abaisse à 15 % dans la strate III. La proportion d'exploita non endettés pour les besoins du ménage est beaucoup plus forte : el varie de 100 % (strate I d'Eure-et-Loir) à 78 % (strate III de ce mêm département).

Tableau 10 - Pourcentage d'exploitants non endettés au 31/12/1965

	Ille-&-Vilaine				Eure-&-Loir			
	S I	S II	S III	ttes S	S I	S II	S III	ttes
Pour l'exploitation	55	36	34	42	50	30	15	32
Pour le ménage	90	83	79	85	100	87	78	89

En ce qui concerne l'origine de l'ensemble des prêts accor aux entreprises et aux ménages, on constate la part prépondérante du Crédit Agricole rattaché à la Caisse Nationale de Crédit Agricole (no plus simplement ici Crédit Agricole), principalement en Ille-et-Vilain où sa part atteint 91,6 % contre 69,4 % dans l'autre département. En il semble, au moins dans le premier cas, que l'importance du Crédit A cole soit surévaluée au détriment essentiellement de l'autre type de Crédit Agricole Mutuel (que l'on désigne sous le terme de Caisses Rurales)(1).

L'Eure-et-Loir se manifeste par une part non négligeable d prêts effectués par des particuliers (12,1 %) et par la famille (8,8 On peut interpréter cela comme résultat de la limitation du montant d prêts auprès du Crédit Agricole. Ainsi les agriculteurs sont obligés compléter leur financement en faisant appel à des prêteurs privés. De fait, la part des banques devrait être plus importante que ce qui est constaté (0,2 %). Peut-être peut-on, là aussi, incriminer la représen tivité de l'échantillon.

L'étude des prêts selon leur objet a seulement une valeur cative, car l'objet déclaré d'un prêt n'a souvent qu'un lointain rapp avec l'emploi qui en est fait réellement. Plus couramment, un prêt pe être obtenu afin de financer plusieurs opérations, et seule la princ affectation est connue. Certains prêts ne peuvent pas être affectés p nature, tels les Prêts aux Jeunes Agriculteurs (PJA) ou les prêts pou calamités.

La structure de l'endettement représentée en pourcent du t dans le tableau 11 montre que les achats de terre sont la source pri pale d'endettement des exploitants. La proportion est supérieure au t du total pour l'Ille-et-Vilaine, et elle représente la moitié pour l' et-Loir.

(1) Il est à signaler qu'aucune instruction particulière n'avait été donnée aux enquêteurs quant aux différences entre Crédit Agricole rat à la CNCA et les autres types de crédit agricole mutuel. Une proporti 85 % pour le Crédit Agricole dans l'endettement total paraît être un maximum pour l'Ille-et-Vilaine.

Tableau 11 - Structure de l'endettement des exploitants en fonction de l'objet des prêts (résultats toutes strates en % du total

	Terres et soultes	Bâtiments d'exploitation	Installations Matériel	Cheptel vif	Logement	P.J.A.	Dépenses d'exploitation	Autre	T
I-&-V	36,2	9,6	33,1	1,8	4,9	10,1	0,5	3,8	
E-&-L	50,7	7,6	21,3	3,3	3,5	3,5	9,6	0,5	

L'endettement pour achat de matériel et autres équipements aussi important en Ille-et-Vilaine que pour l'achat de terre, alors qu Eure-et-Loir cette part est nettement moins importante. Ceci tendrait à indiquer que, comparativement, les agriculteurs d'Ille-et-Vilaine s'endettent plus facilement pour acheter des équipements que ceux de l'autr département.On constate d'ailleurs que les agriculteurs d'Eure-et-Loir font des emprunts relativement importants pour les achats courants, cor rement à ceux de l'Ille-et-Vilaine (l'endettement pour dépenses d'explo tion s'établit à 9,6 % dans le premier cas, contre 0,5 % dans le second

Il est assez intéressant de remarquer que la part de l'ende ment relative aux emprunts pour acquisition de biens fonciers équivaut part du capital foncier dans l'actif total (cf. tableau 12,, et cela d les deux départements. Pour l'Eure-et-Loir, il en va de même pour le pc matériel, alors qu'en Ille-et-Vilaine l'endettement pour les équipement est nettement plus important que la part du matériel dans l'actif. Ceci tendrait à renforcer l'idée que les agriculteurs de ce dernier departem sont prêts à s'endetter plus facilement pour avoir du matériel que les autres.

Tableau 12 - Comparaison de la répartition en % de l'actif (a) et des dettes (b) de l'ensemble ménage-entreprise selon l'objet d l'endettement (résultats toutes strates)

	Capital foncier		Installation matériel		Cheptel vif		Autre		Total	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(
I-&-V	56,7	60,8	12,3	33,1	27,3	1,8	3,7	4,3	100	1
E-&-L	65,4	65,3	18,9	21,3	7,1	3,3	8,6	10,1	100	1

En ce qui concerne le cheptel vif, on constate que l'Ille-et Vilaine est très peu endettée alors que plus du quart de son capital e constitué par des animaux. A l'inverse, en Eure-et-Loir, l'endettement tif est deux fois plus élevé que celui de l'Ille-et-Vilaine, bien que l cheptel ne représente que 7 % de l'actif total.

2) L'endettement et sa relation avec les autres facteurs :

Dans quelle mesure l'endettement est-il lié à l'âge de l'exploitant ? au montant des investissements effectués ? au stock de capital accumulé sur l'exploitation ?

Les données relatives à l'endettement concernent l'encour au 31/12/65, pour l'exploitat on et le ménage. Il est évident que l'e dettement pour les investissements réalisés en 1965 ne peut constitue qu'un élément partiel dans l'explication du montant de l'encours en f d'année. De même, les données concernant le stock de capital (en part culier le capital foncier) ne peuvent être liées que de façon assez lâche au montant de l'endettement, étant donné la pluralité des modes d'acquisition (héritages, achats, mariage ...) et des modes de financ ment (en particulier selon la durée des emprunts), et l'évolution rap des valeurs foncières. Par ailleurs, il est peu probable que l'endett ment évolue linéairement en fonction de l'âge. En effet, si, avec l'â la propension à s'endetter diminue, la capacité d'endettement semble au contraire s'accroître, jusqu'à un certain âge. Certains exploitant âgés ayant un successeur peuvent réaliser des investissements importa et être très endettés ... L'âge d'installation des chefs d'exploitat peut être assez variable, et il faut tenir compte de l'apparition et la diffusion d'innovations qui peuvent perturber le schéma statique d "cycle de vie".

La recherche des facteurs liés à l'encours au 31/12/1965 a été menée à l'aide d'une analyse de régression simple et double où l'on a fait intervenir respectivement le capital d'exploitation et l'i vestissement (1), puis l'âge et l'investissement. Les relations ont é supposées linéaires de la forme :

$$y_i = a + bx_i + e_i$$

la valeur $\hat{y}$ estimée par l'équation étant :

$$\hat{y}_i = \hat{a} + \hat{b}x_i \quad \text{l'écart } y_i - \hat{y}_i \text{ étant noté } e_i$$

En vue de tester, le cas échéant, les paramètres des droit de régression, ainsi que les coefficients de corrélation, la normali é des écarts e_i pour chaque couple de variable faisant l'objet d'un calc de régression a été vérifiée au moyen d'un test graphique basé sur l' lyse de la variance résiduelle.

En ce qui concerne les relations entre le montant de l'end tement et le niveau d'investissement, ainsi que l'importance du capita d'exploitation, deux tendances se dégagent. D'une part, le montant de capital n'exerce apparemment aucun effet sur le niveau d'endettement. Par contre, le niveau d'investissement paraît être le motif principal d'endettement. L'investissement s'effectue par financement extérieur,

(1) La notion d'investissement retenue comprend l'ensemble des investi ments du ménage et de l'entreprise, non compris les achats fonciers.

principalement en Eure-et-Loir où les carrés des coefficients de corrél tion de l'ajustement investissement-endettement sont de 0,98 et 0,72 pour les strates I et II et de 0,45 pour la strate III. Le montant du capital d'exploitation ne joue aucun rôle dans cette relation. Sa vale explicative est pratiquement nulle.

L'essai d'explication du niveau d'endettement par le monta de l'investissement ainsi que par l'âge du chef d'exploitation fournit des résultats peu satisfaisants. Il existe une liaison inverse assez faible entre l'âge et l'endettement mais cette liaison semble due en E et-Loir à l'influence du niveau d'investissement sur l'endettement. La relation entre endettement et investissement est peu ou pas influencée par le capital d'exploitation. Il ne semble pas enfin y avoir de liais (du moins linéaire) entre l'âge et la décision d'investir.

II - LE REVENU, L'EPARGNE et L'INVESTISSEMENT

Dans un premier point on va examiner l'origine et la répar tion des revenus, puis on essaiera de mettre en évidence les déterminar de l'épargne. Enfin l'étude des investissements et de leur financement fera l'objet d'un troisième point.

A) ORIGINE ET REPARTITION DES REVENUS

1) Origine

Le revenu brut total des ménages des chefs d'exploitation e composé de revenus d'origine agricole provenant ou non de l'exploitatic de revenus d'origine non agricole. Les revenus provenant de l'exploitat représentent 85 % du revenu brut total en Ille-et-Vilaine et 91 % en Eu et-Loir. Au niveau national, en 1962, ce pourcentage (1) était de 81.

Le tableau 13 montre que le montant des revenus ne provena pas de l'exploitation, par unité de consommation, est plus élevé en Eur et-Loir qu'en Ille-et-Vilaine. Ceci paraît dû, en grande partie, aux prestations familiales, dont le montant, dans le premier département, e environ trois fois supérieur à celui du second. Or la pression démograp agricole est plus élevée dans le second département que dans le premie On rappellera, ainsi qu'il a été montré plus haut, que les jeunes exploi sont sous-représentés en Ille-et-Vilaine. Dans ce dernier département, montant moyen par UC des revenus ne provenant pas de l'exploitation aug avec la surface, mais moins vite que le revenu tiré de l'exploitation.

---

(1) RUAULT (J.P.) - Les revenus des ménages en 1962. Etudes et conjonct Juillet 1966 - page 76.

Pour l'autre échantillon, la même reparque ne s'applique que pour l'évolution relative comparée des deux types de revenu, le montant en valeur absolue des revenus extérieurs étant plus élevé dans la strat que dans la strate III. Mais en Eure-et-Loir, la proportion relative revenus ne provenant pas de l'exploitation varie de façon beaucoup pl importante qu'en Ille-et-Vilaine (24 % à 5 % contre 19 % à 11 % en Ille-et-Vilaine). Il semblerait donc que les revenus extérieurs aie tendance à mieux corriger les inégalités relatives dans la répartitio des revenus agricole en Eure-et-Loir qu'en Ille-et-Vilaine, compte te des réserves déjà énoncées quant à la représentativité des échantillo et quant aux fluctuations de la production finale.

Tableau 13 - Revenus tirés de l'exploitation et revenus ayant une aut origine, calculés par unité de consommation

(a) en valeur absolue (b) répartition en %

		Ille-et-Vilaine				Eure-et-Loir			
		S I	SII	SIII	Ttes str.	S I	SII	SIII	Tt st
Revenu d'exploitation	(a)	2675	4683	7349	4488	4308	9842	24740	124
	(b)	81,3	85,1	89,2	84,8	76,1	91,6	95,1	91
Autres revenus	(a)	615	821	889	713	1355	894	1275	118
	(b)	18,7	14,9	10,8	15,2	23,9	8,4	4,9	8,
Revenu brut total	(a)	3290	5504	8238	5201	5663	10736	26015	136
	(b)	100	100	100	100	100	100	100	10

L'analyse de la structure des revenus non agricoles (cf. bleau 14) montre la prépondérance des prestations familiales (allocat familiales, allocation-logement) dans toutes les strates sauf la stra d'Ille-et-Vilaine, où dominent les pensions, retraites et rentes viagè Les prestations familiales représentent 5,1 % du revenu brut total en Ille-et-Vilaine, contre 6,1 % en Eure-et-Loir (pour l'ensemble des mé d'exploitants, la proportion est de 3 % en 1962 pour la France entière

Les salaires sont relativement importants dans la strate deux départements, par rapport aux autres strates. La main-d'oeuvre liale ne trouvant pas le plein emploi dans les petites exploitations amenée à travailler ailleurs. Cette source de revenu est néanmoins pe portante puisque, pour l'ensemble des strates d'Ille-et-Vilaine et d' et-Loir, elle représente respectivement 2,3 % et 1,0 % du revenu brut (3,9 % au niveau France entière en 1962).

(1) cf. RUAULT - op. cité p. 76.

Quant aux intérêts sur les placements et aux fermages, ils croissent avec la surface, les intérêts ne présentant quelque importance que dans la strate III d'Eure-et-Loir avec 0,9 % du reve brut total (contre 1,6 % au niveau France entière en 1962). Il est noter que si en Ille-et-Vilaine les intérêts sont quasi-inexistants par contre les fermages sont relativement plus élevés que dans l'au département (moyenne respective du revenu brut total 1,8 % et 0,4 % pour une proportion de 1,0 % au niveau France entière).

Tableau 14 - Revenus ne provenant pas de l'exploitation agricole, e du revenu brut total

	Ille-et-Vilaine				Eure-et-Loir		
	S I	SII	SIII	Ttes str.	S I	SII	SIII
-Pensions, retraites, rentes	10,3	1,1	1,4	4,5	0,8	1,4	0,2
-Prestations familiales	3,6	7,4	4,0	5,1	16,2	4,0	2,4
-Salaires et traitements	3,8	2,6	ε	2,3	3,8	0,5	ε
-Fermages	0,6	1,5	3,8	1,8	0,2	0,3	0,5
-Loyer(logement)	0,4	0,6	0,4	0,5	1,4	-	0,1
-Intérêts (placements)	-	-	ε	εε	0,3	0,5	0,9
Autres	-	-	-	-	2,2	1,6	0,8
Total en % du revenu brut total	18,7	14,9	10,8	15,2	24,9	8,3	4,9
Total en F/ménage	1483	2086	2251	1870	3844	2195	3750

Pour terminer, on a précisé dans le tableau 15 l'import du revenu monétaire total dans le revenu brut total. Le revenu moné taire a été défini comme étant égal à la différence entre le revenu brut total et l'autoconsommation, ainsi que les variations de stock produits végétaux et d'animaux. On constate que la part de ce rever dans le total est plus faible en Ille-et-Vilaine (61,6 % du revenu total) qu'en Eure-et-Loir (71,5 %). Ceci est dû à l'orientation ver les productions animales d'Ille-et-Vilaine, pour lesquelles le croi capital représente une part non négligeable du produit, ainsi qu'à forte autoconsommation dans ce département. L'étude des variations chaque strate du rapport entre revenu monétaire et revenu brut tota ne montre aucune tendance nette. Ce rapport est relativement stabl dans les deux départements.

Tableau 15 - Revenu brut monétaire par ménage
a) Montant en valeur absolue
b) Pourcent du revenu brut total

	Ille-et-Vilaine				Eure-et-Loir			
	S I	S II	S III	Toutes strates	S I	S II	S III	Tou stra
(a)	4 131	8 924	12 332	7 549	10 931	18 280	55 746	26
(b)	60,2	63,8	59,1	61,6	70,7	69,3	72,8	71

2) Répartition du revenu brut total entre les ménages

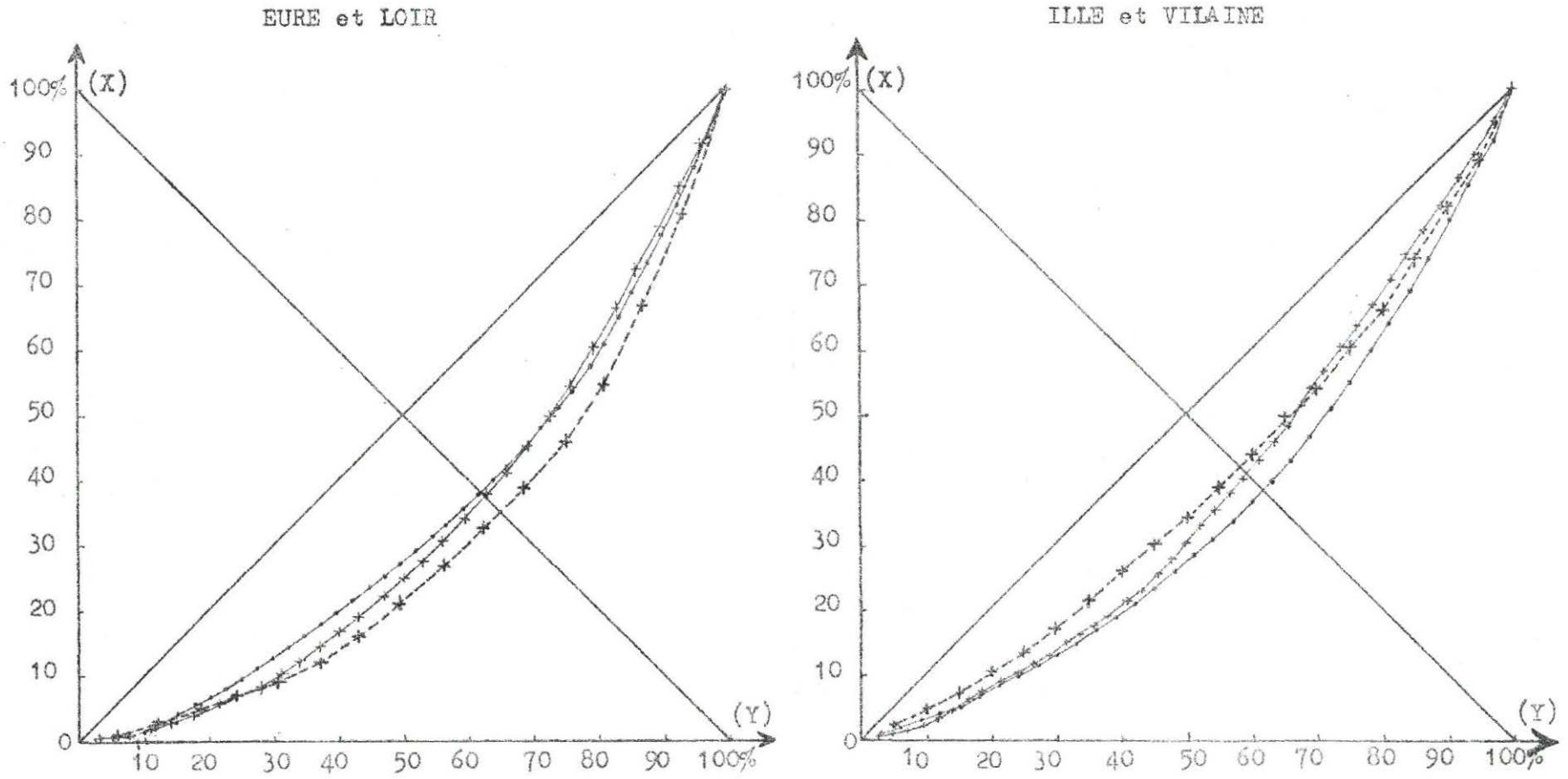
Le montant du revenu brut total moyen par ménage et par un de consommation (UC) figure dans le tableau 16. Celui-ci indique un éc entre revenu moyen par ménage des deux départements du même ordre que différence entre les strates I et III d'Ille-et-Vilaine. Le revenu moy par ménage varie de 1 à 5 en Eure-et-Loir et de 1 à 3 en Ille-et-Vilai Le rapport entre les deux départements est de 1 à 3.

On constate des écarts de moindre amplitude lorsqu'on comp les revenus par UC. Le rapport entre les deux départements tombe dans cas à 2,6, et il varie pour l'Ille-et-Vilaine entre 1 et 2,5, et pour l'Eure-et-Loir entre 1 et 4,8. Ces différences d'amplitude s'expliquer par la taille des exploitations. Si, en Ille-et-Vilaine, la strate I e caractérisée par un petit nombre d'UC (2,1 en moyenne) en raison de la vieillesse des chefs d'exploitation, il n'en est pas de même dans la strate I de l'autre département. Dans le premier département, il appar une certaine progression du nombre moyen d'UC par famille, tandis qu'e Eure-et-Loir, rien de tel ne se manifeste.

Tableau 16 - Revenu brut total moyen par ménage et par UC
(a) valeur en francs
(b) Indice base 100 pour la SI de chaque département

		Ille-et-Vilaine				Eure-et-Loir			
		S I	S II	S III	Toutes strates	S I	S II	S III	Tout str
par ménage	a	6 860	13980	20870	12244	15448	26375	76525	366
	b	100	204	304	-	100	171	495	-
par UC	a	3290	5504	8238	5201	5444	10736	26016	135
	b	100	167	250	-	100	197	478	-
UC par ménage	a	2,1	2,5	2,5	-	2,8	2,5	2,9	-

Graphique III : Concentration des revenus bruts totaux des ménages de chaque strate des deux départements



(X) = Pourcentage cumulé des revenus bruts totaux des ménages .

L'inégalité dans la répartition du revenu brut total par ménage a été exprimée dans le graphique III sous forme de courbes de Lorenz. Pour chaque strate, une courbe a été construite, et l'on consta que, si la concentration la plus forte se manifeste dans la strate III d'Ille-et-Vilaine, il n'en est pas de même en Eure-et-Loir où la courb représentant la strate I est plus incurvée. Malgré tout, un certain chevauchement se manifeste. La comparaison globale des deux départemen montre que la concentration des revenus en Eure-et-Loir est plus forte qu'en Ille-et-Vilaine. Ainsi, pour l'ensemble des strates, dans le premier département, 50 % des revenus se trouvent dans environ 25 % des exploitations, alors que dans l'autre département, la moitié des reven est distribuée dans environ le tiers des exploitations.

B) L'EPARGNE

On a calculé l'épargne de façon traditionnelle par différe entre le revenu et la consommation de l'année. Cette démarche traditio nelle est critiquable d'un point de vue statistique en raison du cumul erreurs faites sur chacun des termes de la différence, et d'un point d théorique. En effet, elle revient à considérer que l'épargne n'a qu'un caractère résiduel et que "les épargnants sont des agents économiques actifs en tant que consommateurs, peut-être même en tant que producteu mais qu'ils se contentent, après avoir perçu un revenu et additionné d dépenses, de constater un reliquat -leur épargne- dont l'accumulation se ferait en quelque sorte par inertie" (1). Cette hypothèse semble discutable dans le cas des exploitants agricoles dont l'épargne sert e premier lieu à financer les investissements de l'entreprise. Une étude l'épargne-somme, par addition des différents emplois est en cours, et résultats seront confrontés à ceux obtenus par différence entre le rev et la consommation.

La théorie économique relie le montant de l'épargne au niv de revenu. Quelle est la nature et l'intensité de la relation dans le des agriculteurs ? Quels sont les autres facteurs qui contribuent à ex quer le montant de l'épargne.

1) Influence du revenu

Le niveau du revenu d'un ménage conditionnant directement possibilités d'épargne, les relations entre revenu et épargne demanden à être précisées. On a, dans ce but, testé l'existence d'une liaison l néaire suivant le modèle :

$$E = a + bR + e$$

(1) cf. LISLE (E.A.) - L'épargne et l'épargnant - Dunod - 1967 - p. 14

On a utilisé le concept de Revenu Brut Total (RBT) plutôt que celui de revenu brut monétaire (RBM). Le RBT permet en effet de tenir compte d'une fraction de revenu donnant lieu à une épargne non monétaire (croît du cheptel, cariations de stocks).

L'ajustement a donné d'excellents résultats, rassemblés da le tableau 17.

Tableau 17 - Ajustement épargne - revenu

	Ille-et-Vilaine	R^2	Eure-et-Loir	R^2
S I	y =-1 200 + 0,28x (0,12)	0,22	y = - 7 200 + 0,79x (0,12)	0,77
S II	y =-4 400 + 0,68x (0,05)	0,83	y = - 5 100 + 0,82x (0,03)	0,96
S III	y =-4 900 + 0,70x (0,06)	0,81	y =-10 400 + 0,81x (0,05)	0,90

N.B. Les écarts-types figurent entre parenthèses

Sauf dans la strate I d'Ille-et-Vilaine, peu homogène, le revenu explique partout environ 80 % de la variance de l'épargne. L'em d'une régression linéaire est donc justifiée pour caractériser la liai épargne-revenu.

Pour tous les exploitants, il existe un revenu d'épargne z Celui-ci se situe entre 4 000 et 6 000 F en Ille-et-Vilaine et autour 9 000 F en Eure-et-Loir. En deçà de ces seuils, l'épargne est, en géné nulle ou négative. L'écart existant entre les deux échantillons s'expl par un nombre d'unités de consommation par ménage et un niveau de cons mation par tête moins élevésen Ille-et-Vilaine

Par ailleurs, les besoins de consommation occupant une par relative de plus en plus réduite dans le budget du ménage, la pro pensi moyenne à épargner augmente fortement à mesure que le niveau de revenu s'élève. Etant donné l'accroissement rapide de ce dernier avec la tail de l'exploitation, le volume d'épargne dégagé s'élève très vite (tabl. Un test basé sur l'analyse de la covariance indique que les ajustement calculés sur les strates II et III d'Ille-et-Vilaine ne diffèrent pa l'un de l'autre. Ce résultat est constaté également pour les trois strates d'Eure-et-Loir. Si l'on admet la définition d'un concept de

propension marginale à épargner "statique" (1), il apparaît que la propension marginale à épargner de tous les agriculteurs d'Eure-et-Loir (égale à 0,82) d'une part, des agriculteurs des strates II et III d'Ille-et-Vilaine (égale à 0,69) d'autre part, est stable quel que soit le niveau de revenu.

Tableau 18 - Revenu total brut, Epargne brute (en F) et propension moyen à épargner par ménage.

	Ille-et-Vilaine			Eure-et-Loir		
	RTB	E/R	EB	RBT	E/R	EB
S I	6 860	0,10	688	15 448	0,31	4 798
S II	13 890	0,37	5 136	26 375	0,63	16 512
S III	20 870	0,47	9 762	76 525	0,72	55 090
Toutes strates	12 244	0,33	4 104	36 655	0,64	23 354

2) Autres facteurs

L'âge du chef d'exploitation n'intervient pas dans le niveau d'épargne dégagé, que ce soit en Ille-et-Vilaine ou en Eure-et-Loir.

Par contre, à niveau de revenu égal, ce sont les familles plus nombreuses, et donc où la consommation est la plus forte, qui épar le moins. Ce fait, relevé dans strates de surface inférieure, disparaît les exploitations de plus de 20 ha en Ille-et-Vilaine, de plus de 50 ha Eure-et-Loir : à partir d'un certain niveau de revenu, d'ailleurs beauc plus élevé en Eure-et-Loir qu'en Ille-et-Vilaine, -constatation à rappr de l'existence d'un écart entre revenus d'épargne zéro-, le niveau d'ép d'un exploitant ne dépend plus de la charge que représente sa famille.

(1) En dérivant la fonction d'épargne par rapport au revenu, on obtient une "propension marginale à épargner". Cette propension résulte d'une comparaison à un moment donné, de niveaux de revenu et d'épargne différ e concept classique de propension marginale à épargner, faisant interve l'évolution du revenu dans le temps.

C- LES INVESTISSEMENTS ET LEUR FINANCEMENT (1)

On a envisagé les investissements des ménages, des entrepri et de l'ensemble entreprise-ménage en 1965. L'investissement brut des n nages comprend les constructions et grosses réparations de logements (situés sur l'exploitation ou en dehors) et de bâtiments non agricoles les achats de véhicules de tourisme et d'autres biens de consommation durables.

L'investissement brut des entreprises comprend les achats d matériel, d'installations fixes, de véhicules d'exploitation (neufs et d'occasion), les constructions et le gros entretien des bâtiments d'exploitation, les variations de stocks végétaux, et les variations d'inve taire des animaux calculées par différence entre la valeur au 31 décemb et la valeur au 1er janvier. Les achats de terre n'ont pas été ventilé entre les entreprises et les ménages. Pratiquement, ils concernent esse tiellement les exploitations.

On envisagera ici successivement, pour l'entreprise et l'en semble entreprise-ménage, les investissements bruts et leur financement

1) Les investissements bruts

a) Investissements bruts des entreprises

Dans le tableau 19 ont été indiqués les investissements des entreprises, avec leur répartition par poste, en valeur absolue et en pourcent du total. Les variations d'inventaire des animaux ont été comp bilisées en portant séparément la moyenne par exploitation des soldes positifs à l'intérieur d'une strate, et la moyenne des soldes négatifs. La différence est également indiquée, et c'est elle seule qui est prise en compte dans le total. On ne peut procéder de la même manière que pc la liquidation d'actifs, car le solde pour une exploitation est la résu tante d'une série d'opérations où interviennent achats et ventes, ainsi que le croît, et cela pour plusieurs catégories d'animaux.

---

(1) Une erreur systématique s'étant introduite dans l'établissement des tableaux relatifs au financement des investissements dans le document initial, les chiffres qui figurent ici sont seuls à retenir.

Tableau 19 - Les investissements bruts des exploitations agricoles, en 1
en Ille-et-Vilaine et en Eure-et-Loir

(a) en valeur absolue par exploitation et par poste (F)
(b) en % par rapport au total des investissements

		Réparat. bâtiments construc.		Matériel et installations		Véhicules d'exploitation		Variation d'inventaire animaux				Total
		(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	0	0	Solde (a)	Solde (b)	(a)
I & V	S I	193	19,7	1057	108,3	-	-	356	630	-274	-28,0	976
	S II	538	14,6	1856	50,2	86	2,3	1793	578	1215	32,9	3695
	S III	1188	15,6	2580	34,0	5	0,1	4443	628	3815	50,3	7588
	Toutes strates	507	15,6	1653	51,0	37	1,2	1653	608	1045	32,2	3242
E & L	S I	178	4,4	1759	43,7	738	18,3	1799	448	1351	33,6	4026
	S II	951	12,3	6346	82,1	80	1,1	836	486	350	4,5	7727
	S III	8335	17,5	35763	75,3	890	1,9	3174	646	2528	5,3	47516
	Toutes strates	2734	15,6	12963	74,1	515	3,0	1790	518	1272	7,3	17484

Le tableau 19 indique un investissement moyen par exploitat 5 fois plus grand en Eure-et-Loir qu'en Ille-et-Vilaine, investissement composé pour près des 3/4 dans le premier département, et plus de la mo dans l'autre, de matériel et installations fixes. Le poste réparations bâtiments et constructions a exactement la même importance relative dar les deux départements.

En ce qui concerne les variations d'inventaires d'animaux, constate qu'en valeur absolue leur montant est comparable dans les deux cas. Leur part relative dans le total des investissements croît forteme en Ille-et-Vilaine, puisqu'on passe d'une valeur négative dans la strat à plus de 50 % dans la strate III. Par contre, l'Eure-et-Loir se caract rise par une tendance à la diminution. La part dans la strate I de ce département (un tiers) est comparable à la moyenne toutes strates d'Ille-et-Vilaine. La proportion dans les strates II et III est minime (4,5 % et 5,3 % respectivement), ce qui correspond à l'orientation vers la céréaliculture de ces exploitations.

Les moyennes par strate, indiquées par le tableau 19 masque une grande dispersion dans le montant de l'investissement selon les exploitants. En Ille-et-Vilaine, 11 exploitants n'investissent pas, 13 désinvestissent et 18 ont un investissement inférieur à 1 000 F. Ainsi, près de la moitié des exploitants investissent peu, pas, ou désinvestis ces exploitants se trouvent essentiellement sur des exploitations de mo de 20 ha. Il serait important de connaître si une telle situation est accidentelle ou chronique, puis de préciser les caractéristiques de ces exploitations. Le désinvestissement provient des variations d'inventai d'animaux. En Eure-et-Loir, un exploitant n'investit pas, 6 désinvestis et 4 seulement ontun investissement inférieur à 1 000 F.

Pour les exploitants qui investissent plus de 1 000 F, da les deux départements, on note une dispersion croissante avec la surface. Dans la strate III d'Eure-et-Loir, 15 exploitants investissent 10 000 à 30 000 F, 9 de 50 000 à 100 000 et 5 plus de 100 000 F.

b) Investissements bruts de l'ensemble entreprise-ménage

Le tableau 20 récapitule les investissements bruts de l'ensemble entreprise-ménage en distinguant uniquement les achats de terr des autres achats.

Tableau 20 - Les investissements bruts de l'ensemble entreprise-ménag y compris les achats de terre + reprise bail.
(a) Montant par exploitant (en F)
(b) Pourcent par rapport au total

		Ille-et-Vilaine				Eure-et-Loir			
		S I	S II	S III	Toutes strat.	S I	S II	S III	To st
Achats de terre + reprise bail	(a)	-	480	594	304	17500	6377	12175	11
	(b)	-	8,8	5,0	6,1	79,3	37,1	17,9	3
Autres investissements	(a)	1520	4988	11325	4641	4572	10789	55659	21
	(b)	100	91,2	95,0	93,9	20,7	62,9	82,1	6
Total des investissements	(a)	1520	5468	11919	4945	22072	17166	67834	32
	(b)	100	100	100	100	100	100	100	

On constate qu'en Ille-et-Vilaine les achats de terre rep sentent une très faible fraction de l'investissement total (6,1 %), c trairement à l'Eure-et-Loir (35,4 %). Le montant total des investisse de ce dernier département est 6,6 fois plus important que pour le pre La part du foncier dans l'ensemble des opérations en capital diminue régulièrement en pourcent en Eure-et-Loir lorsqu'on passe de la strat avec 79,3 % à la strate III avec 17,9 %. Par contre, dans la strate I d'Ille-et-Vilaine, il n'a été effectué aucun achat de terre. Pour avo des résultats probants, il serait nécessaire de posséder des données latives à plusieurs années, car un ou deux achats très importants dan une strate modifient considérablement la répartition des investisseme

2) Le financement des investissements

a) Le financement des investissements des exploitations

Le financement des investissements des exploitations est assuré par emprunt, dettes aux fournisseurs, subventions et par les ventes de matériel en 1965. Concrètement, ont été évaluées, outre les sommes perçues en 1965 pour vente de matériel en 1965, les rentrées d

fonds correspondant à des ventes réalisées antérieurement. Etant donné que dans les investissements n'ont pas été compris les achats de terre, les emprunts sont uniquement relatifs aux investissements recensés dans le tableau 19. Le tableau 21 indique que le montant moyen toutes strates en valeur absolue de l'autofinancement par exploitation est 3,5 fois plu important en Eure-et-Loir qu'en Ille-et-Vilaine. Quant à sa proportion par rapport au montant des investissements, elle est plus élevée en Ille et-Vilaine qu'en Eure-et-Loir (respectivement 62 et 41 %).

Tableau 21 - Le financement des investissements des entreprises agricol (non compris le foncier) en 1965, en Ille-et-Vilaine et en Eure-et-Loir
(a) Montant par exploitation en franc
(b) Pourcent par rapport au montant de l'investissement bru

			(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4) Emp	(5) Crédit Fourn	(6) Subv	(4)+(5) + (6) = (7)	(8)=(-(7) Aut
I & V	S I	(a)	976		976	550	75	2	627	35(
		(b)	100		100	56,3	7,7	0,2	64,2	35,
	S II	(a)	3695	32	3663	1059	40	174	1275	238
		(b)	100	0,9	99,1	28,7	1,1	4,7	34,5	64,
	S III	(a)	7588		7588	1786	195	464	2445	514
		(b)	100		100	23,5	2,6	6,1	32,2	67,
	Toutes strates	(a)	3243	14	3229	974	80	153	1207	202
		(b)	100	0,4	99,6	30,0	2,5	4,7	37,2	62,
E & L	S I	(a)	4026	-	4026	-	134	328	462	356
		(b)	100	-	100	-	3,3	8,2	11,5	88,
	S II	(a)	7727	578	7149	1933	834	338	3105	404
		(b)	100	7,5	92,5	25,0	10,8	4,4	40,2	52,
	S III	(a)	47516	8184	39332	19812	2300	1527	23639	1569
		(b)	100	17,2	82,8	41,7	4,9	3,2	49,8	33,
	Toutes strates	(a)	17484	2485	14999	6230	1012	662	7904	709
		(b)	100	14,2	85,8	35,6	5,8	3,8	45,2	40,

(1) Montant des investissements bruts de l'exploitation en 1965
(2) Ventes de biens capitaux de l'exploitation en 1965
(3) Montant des investissements nets des liquidations de capital
(4) Emprunts contractés en 1965 pour les investissements d'exploitation (non compris le foncier)
(5) Sommes dues sur investissements effectués en 1965 (crédit fournisseu
(6) Subventions pour investissement
(7) Montant total des capitaux extérieurs contribuant au financement des investissements
(8) Autofinancement des investissements nets des liquidations de capital

Pour les autres modes de financement des investissements on peut enregistrer la très faible part des subventions, crédit fourni seur et des liquidations de capital, sauf pour l'Eure-et-Loir en ce q concerne ce dernier poste (et plus précisément les strates II et III).

L'autofinancement en pourcent des investissements marque une nette tendance à la croissance quand la taille des exploitations augmente en Ille-et-Vilaine, alors que dans l'autre département se pro le mouvement inverse. Ceci paraît directement lié au montant des inves sements. Lorsqu'on passe de la strate I à la strate III d'Ille-et-Vila celui-ci est multiplié par 7,8. En Eure-et-Loir, la valeur moyenne de vestissement par exploitation varie de 1 dans la strate I à 11,8 dans strate III. Ainsi, en Eure-et-Loir, plus les frais d'équipement sont é et plus les exploitants sont obligés de faire appel aux sources exté rieures de capitaux, essentiellement l'emprunt. On constate que la par emprunts, nulle dans la strate I, augmente de la strate II à la strate en Eure-et-Loir, alors qu'elle diminue en Ille-et-Vilaine.

Ces deux faits symétriques indiquent des comportements a remment contradictoires : les petites exploitations d'Ille-et-Vilaine font surtout app l au crédit, alors que les petites exploitations d'Eur et-Loir s'autofinancent. La tendance inverse existe pour les grandes e tations. Le comportement des petits agriculteurs du premier départemen pourrait s'expliquer par la faiblesse de leur propension moyenne à épa (10 % pour la strate I). Sitôt que les surfaces augmentent, leur prope croît et donc leurs possibilités d'autofinancement. En Eure-et-Loir, l strate I a une propension moyenne nettement plus forte que la strate c respondante d'Ille-et-Vilaine (21,7 %) et donc doit moins faire appel l'emprunt. Mais quand la taille s'accroît, les investissements s'éleva très rapidement, les exploitants sont obligés de s'endetter car leur épargne est insuffisante. Il faut également noter que ces exploitants plus de possibilités de s'endetter que les petits de leur département, ils ont une meilleure surface financière et que leur endettement peut résulter, pour partie, d'un choix, et non d'une obligation.

b) Le financement des investissements de l'ensemble entreprise-ménage

Dans le tableau 22 se trouvent rassemblés l'ensemble des investissements de l'entreprise et du ménage, y compris le foncier ave le financement correspondant. En plus des subventions, emprunts, somme dues et liquidations de biens de capital, figurent les ventes de terre

Par rapport aux résultats relatifs aux exploitations, or note que l'autofinancement (net des désinvestissements) de l'ensemble entreprise-ménage, représente une proportion plus faible de l'investis ment brut total, 44 % contre 62 % en Ille-et-Vilaine, 30 % contre 41 % en Eure-et-Loir. Les taux moyens par strate diffèrent peu en Eure-et-Loir. En Ille-et-Vilaine, le taux de la strate III est nettement plus faible que celui des deux autres strates.

Les ventes de terre interviennent d'une façon plus sensible en Ille-et-Vilaine qu'en Eure-et-Loir pour financer les investissements (10,3 % contre 4,4 %). Les liquidations de biens de capital plus les ventes de terres représentent un pourcentage analogue pour l'ensemble des strates des deux départements (11 à 12 %). L'importance relative de emprunts diminue lorsque la surface augmente en Eure-et-Loir ; en Ille-et-Vilaine, elle est plus élevée dans la strate III que dans la strate et la plus faible dans la strate II.

Tableau 22 - Le financement des investissements de l'ensemble entrepris ménage, y compris le foncier
(a) Montant par exploitant en francs
(b) Pourcent par rapport au montant del'investissement bru total y compris le foncier

			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9
Ille-et-Vilaine	S I	(a)	1520	-	35	-	1485	170	2	550	7
		(b)	-	-	2,3	-	97,7	11,2	0,1	36,2	50
	S II	(a)	4988	480	988	32	4448	47	174	1179	30
		(b)	-	-	18,1	0,6	81,3	0,8	3,2	21,6	55
	S III	(a)	11325	594	440	-	11479	1131	464	6529	33
		(b)	-	-	3,7	-	96,3	9,5	3,9	54,8	28
	Toutes strates	(a)	4641	304	509	14	4422	278	153	1820	21
		(b)	-	-	10,3	0,3	89,4	5,6	3,1	36,8	43
Eure-et-Loir	S I	(a)	4572	17300	1875	-	20197	134	328	14063	56
		(b)	-	-	8,5	-	91,5	0,6	1,5	63,7	25
	S II	(a)	10789	6377	250	595	16321	1584	405	9033	52
		(b)	-	-	1,4	3,5	95,1	9,2	2,4	52,6	30
	S III	(a)	55659	12175	2676	8184	56974	4524	1527	29756	211
		(b)	-	-	3,9	12,1	84,0	6,7	2,2	43,9	31
	Toutes strates	(a)	21133	11556	1441	2492	28756	1926	689	16356	97
		(b)	-	-	4,4	7,6	88,0	5,9	2,1	50,1	29

(1) Investissements bruts de l'entreprise et du ménage non compris le foncier
(2) Achats de terre + reprise bail
(3) Ventes de terre
(4) Ventes d'autres biens capitaux
(5) Investissement brut total net des désinvestissements = (1)+(2)-(3
(6) Total des sommes dues sur investissements bruts
(7) Total des subventions reçues
(8) Total des emprunts nouveaux
(9) Autofinancement des investissements nets des désinvestissements = (5) - (6) - (7) - (8)

CONCLUSION

Cette enquête a permis de rassembler, malgré certaines insuffisances, un grand nombre de résultats. Ceux-ci, dans l'état actuel de nos connaissances, constituent un élément intéressant pour l'étude du comportement financier des exploitants agricoles. Les points suivants ont, en particulier, été précisés:

. La propension moyenne à épargner augmente très nettement avec la classe de superficie, c'est-à-dire avec le montant du revenu : elle passe de 10 % (exploitations de moins de 10 ha d'Ille-et-Vilaine) à 71 % (exploitations de plus de 50 ha d'Eure-et-Loir). Par ailleurs, les agriculteurs d'un même département ont la même "propension marginale" à épargner (compte tenu de certaines hypothèses faites sur ce concept) : elle est de 69 % en Ille-et-Vilaine (dans les exploitations de plus de 10 ha) et de 81 % en Eure-et-Loir.

. L'influence de la dimension de l'exploitation est également nette dans le recours aux capitaux extérieurs. Ainsi, parmi les petits exploitants (ceux de moins de 10 ha en Ille-et-Vilaine et ceux de moins de 20 ha en Eure-et-Loir), 50 % ne sont pas endettés ; cette proportion passe respectivement à 24 et 15 % pour les exploitants ayant les plus grandes superficies. Le montant des capitaux extérieurs (endettement et terres en fermage) par exploitation augmente nettement avec la dimension économique.

. La recherche de comportements liés à l'âge nous amène à constater que le comportement financier du chef d'exploitation est peu influencé par ce facteur. Cette conclusion est discutable. Elle paraît être la conséquence d'une application trop rudimentaire du modèle linéaire utilisé. Il y a, en effet, au cours de la carrière d'un exploitant agricole des périodes pendant lesquelles la nécessité d'investir, moteur de l'épargne et de l'endettement, prend une importance variable (phases d'installation de l'exploitation, de consolidation, d'expansion). Si l'on admet qu'il existe une certaine correspondance entre l'âge d'un agriculteur et la phase dans laquelle se trouve son exploitation, il apparaît qu'un ajustement unique incluant tous les exploitants sans distinction d'âge ne peut donner une image exacte de la réalité. Un ajustement particulier doit donc correspondre à chaque tranche d'âge retenue. Une analyse plus fouillée de ces problèmes sera entreprise ultérieurement en travaillant sur les échantillons considérés sans distinction de strate (de façon à disposer d'un nombre suffisant de données).

. .

Il a été montré plus haut que la collecte de données sur plusieurs années permettait d'élargir notablement la portée d'une enquête sur le comportement financier des exploitants agricoles, en restituant aux informations leur dimansion dynamique. La nécessité de raisonner sur un champ d'observation plus important a également été notée. De ce double point de vue, l'analyse annuelle des 3 000 comptabilités du Réseau d'Information Comptable Européen permettra d'améliorer notre connaissance du problème.